

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau correspondant à la maîtrise des programmes de Licence 2 de sciences économiques, de fin de deuxième année d'AES, ainsi que d'autres formations à caractère économique de type Bac +2 (DUT, BTS).

PROGRAMME

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte.
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production.
- Le progrès technique et l'innovation.
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés.
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire.
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique.
- L'intégration européenne.
- Les grands courants de la pensée économique.
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances.

CONSEILS DE PRÉPARATION

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question de livrer en deux heures une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple ou une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes, sur le site Internet du concours « Passerelle », est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes du jury.

BIBLIOGRAPHIE

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison, intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le mensuel *Alternatives économiques* permet de suivre l'actualité à travers des articles et des dossiers de qualité. Il publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des grands thèmes actuels avec des synthèses et des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.



ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

Les entreprises doivent en permanence financer leurs dépenses, en particulier leurs investissements. Or, en matière de financement, des mutations importantes se sont produites durant les dernières décennies.

Pensez-vous que ces mutations présentent un bilan positif pour les entreprises dans le domaine du financement de leurs dépenses, et, plus largement, dans la mise en œuvre de leurs choix stratégiques ?

Vous répondrez à cette question en utilisant vos connaissances personnelles, tant du point de vue de celui des faits, en les complétant par les informations apportées par le dossier documentaire ci-joint.

Les documents sont rangés dans un ordre quelconque. Ils ne permettent pas de traiter la totalité du sujet : il vous appartient d'utiliser également vos connaissances personnelles.

Votre travail sera jugé non pas en fonction de l'orientation que vous donnerez à votre réponse mais en fonction de la qualité de l'argumentation avec laquelle vous la défendrez.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

Le financement d'un agent par un autre peut se faire directement, par achat de titres sur un marché financier, ou indirectement par l'intermédiaire des banques [...]. Le taux d'intermédiation bancaire semble aujourd'hui se stabiliser à un niveau qui demeure élevé [...].

Les entreprises financent d'abord leurs investissements par leur épargne. Mais, généralement, celle-ci ne suffit pas et les entreprises ont besoin de se financer à long terme auprès d'autres agents pour investir. Le financement de l'investissement par l'emprunt peut aussi viser à accroître la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise par un effet de levier.

Depuis 2000, on observe une baisse continue du taux d'épargne des entreprises. Cette baisse est étrange, dans la mesure où les profits restent à un niveau élevé. [...] En fait, la chute du taux d'épargne vient principalement de l'augmentation considérable des revenus distribués par les entreprises, essentiellement les dividendes [...]. Ces distributions de bénéfices illustrent le pouvoir croissant des actionnaires, mais aussi la nécessité pour les entreprises françaises de rémunérer leurs actionnaires aussi bien que les entreprises étrangères.

Arnaud Parienty, « Comment l'économie française se finance »,
Alternatives économiques, n° 262, octobre 2007.

DOCUMENT 2

En prenant le périmètre des actions cotées émises par les sociétés françaises, on observe que la détention par les investisseurs institutionnels français n'excède pas 22 % des actions en circulation (14 % pour les organismes de placement collectif et 8 % pour les compagnies d'assurance). Par comparaison, la détention par les investisseurs non résidents est beaucoup plus importante (42 %). Parmi ces non résidents se trouvent d'ailleurs une part importante d'investisseurs institutionnels étrangers, en particulier des fonds de pension anglo-saxons.

Fabrice Pansard, Responsable du département des études de l'Autorité des marchés financiers,
« Les investisseurs institutionnels et leur place sur les marchés financiers », *Cahiers français* n° 331,
mars-avril 2006, La Documentation française.

DOCUMENT 3

En hausse continue depuis cinq ans, le marché mondial des fusions et des acquisitions devrait encore battre de nouveaux records [...]. Ce record d'activité témoigne de la bonne santé des économies et des entreprises qui n'ont jamais eu autant d'argent à investir et profitent de conditions favorables pour le faire, notamment des taux d'intérêt encore relativement bas. Cela vaut à la fois pour les sociétés, qui désendettées, ont reconstitué leur capacité d'investissement et pour les fonds d'investissement, ces nouveaux acteurs de l'économie, à l'affût d'opérations leur assurant un enrichissement rapide [...].

Selon le cabinet BCG (Boston Consulting Group), « 71 % des opérations menées consistent pour les entreprises à se renforcer dans leur cœur de métier, contre 48,7 % entre 1999 et 2000 ». [...] L'arrivée des fonds (d'investissement) suscite néanmoins des inquiétudes. L'économiste Elie Cohen [...] s'alarme de voir de plus en plus de fonds [...] partir à l'assaut des grandes entreprises « sans projet industriel mais dans le seul but de les rentabiliser. Quitte à les vendre par appartements ».

Anne Michel et Claire Gatinois, « Nouvelle accélération en 2007 de la vague de fusions »,
Le Monde, 27 juin 2007.

DOCUMENT 4

La globalisation financière devait être fatale aux banques du fait de la concurrence des marchés financiers et du rôle grandissant des investisseurs institutionnels (fonds de pension, société d'assurance...). Ces prédictions pessimistes ne se sont pas vérifiées. [...] Le développement des marchés de capitaux a largement profité aux banques [...] en développant une activité profitable d'intermédiation de marché, à côté de leurs opérations d'intermédiation traditionnelle. [...]

Pour s'adapter à la concurrence, au développement des marchés et aux exigences de leur clientèle, les banques ont été amenées à diversifier leurs activités. [...] Le secteur bancaire est le deuxième par l'importance des opérations fusions-acquisitions. Celles-ci s'inscrivent dans une tendance internationale à la concentration qui obéit à une logique voisine de celle des secteurs industriels. [...] Les économies d'échelle et d'envergure sont avancées comme la raison principale. [...] Le rendement financier des banques françaises, mesuré par le fameux ROE, *return on equity*, est passé de 3 % en 1995 à près de 15 % en 2005, ce qui correspond aux normes internationales du capitalisme financier mondialisé.

[...] Les banques ont fait l'objet d'une déréglementation radicale dans les années 80 (levée de l'encadrement du crédit, du contrôle des changes, ...)

Jezabel Couppey-Soubeyran, Dhafer Saïdane et Dominique Plihon,

« Les banques, acteurs de la globalisation financière », *Alternatives Économiques*, n° 254, janvier 2007.

DOCUMENT 5

Les structures classiques de financement des entreprises à fort potentiel de croissance rencontrent certaines limites. L'aide publique, à travers le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes du ministère de la recherche [...] souffre d'une certaine restriction (à l'innovation scientifique) et d'une insuffisance de ses montants. Du côté du financement privé, à travers les fonds de capital-risque, l'aide financière a, en raison de critères d'évaluation reposant notamment sur le chiffre d'affaires ou la fiabilité des fournisseurs, tendance à se positionner sur un segment trop en aval du développement des entreprises. Par ailleurs, les deux modes traditionnels de financement [...] manquent d'audace pour être en phase avec les besoins d'entreprises jeunes et innovantes à fort potentiel.

**Rédaction de *Problèmes économiques*, numéro spécial « L'entreprise : défis et enjeux »,
n° 2918, 28 février 2007, La Documentation française.**